

Jacques BINOT, prêtre

PRINCIPAL DU COLLEGE D'ANCENIS
DEPUTE ECCLESIASTIQUE DE LA SENECHAUSSEE DE NANTES
DEPUTE DE BRETAGNE A L'ASSEMBLEE NATIONALE DE 1789

Joël THIEVIN

Le 16 avril 1808, des marinières découvrent au Port-Maillard à Nantes(1), le cadavre d'un homme, une pierre au cou...

Il s'agit de Jacques BINOT, ancien député du bas-clergé de la sénéchaussée de Nantes à l'Assemblée Nationale de 1789. Comment cet ancien prêtre d'Ancenis en est-il arrivé à cette extrémité, à cette triste fin ? Revenons près de 58 ans en arrière...

Jacques BINOT est né à Ancenis le 17 octobre 1750. Il était le sixième enfant d'un modeste maître-tailleur de la ville. Il fut ordonné prêtre à 24 ans, le 17 décembre 1774.

Ensuite, il eut des responsabilités administratives et professorales dans sa ville natale à partir de 1783, au collège d'Ancenis surnommé d'ailleurs, entre 1780 et 1789 au temps de sa splendeur, "Le Grand Collège". C'est dire, durant cette période, l'importance et la notoriété des dirigeants de cette maison, destinée auparavant à loger la Communauté des soeurs hospitalières(2).

Le Collège était situé rue de l'hôpital, à son emplacement actuel, entre l'Hôtel-Dieu, au levant, et le couvent des Cordeliers, au couchant.

En 1783, l'abbé Charles GAIGNARD en était le principal et le bureau du Collège nomma d'une part Jacques BINOT comme sous-principal et d'autre part les régents (professeurs), dont M. DARBEFEUILLE, professeur de Rhétorique.

En 1785, M. GAIGNARD quitta le Collège pour des raisons diverses, besoin de repos, opposition de ses collaborateurs et en particulier de Jacques BINOT, prêtre aux idées trop progressistes et libérales.

Le baron d'Ancenis désigna alors, à la tête du Collège, un nouveau principal ou supérieur en la personne de Jacques BINOT. De son côté, le bureau choisit comme sous-principal l'abbé DARBEFEUILLE.

Mais malheureusement, les successeurs de l'abbé GAIGNARD n'imitèrent pas sa noble et humaine conduite, plus pressés de politique que de l'administration des affaires religieuses et pédagogiques.

En 1789, Jacques BINOT suivit de près les événements révolutionnaires et s'engagea très tôt dans "l'arène politique".

Les 2 et 3 avril 1789, l'Assemblée diocésaine de Nantes, sur la demande du Roi, se réunit dans la grande salle des Jacobins de Nantes, à l'occasion de la convocation des Etats Généraux fixés initialement au 27 du même mois, à Versailles. Jacques BINOT fut un des quatre secrétaires élus. Le recteur d'Ancenis, SANSON, assistait aussi à cette réunion.

L'Assemblée nomma quarante électeurs - dont M.M. BINOT et GARDIEN - chargés d'élire les députés du clergé aux Etats Généraux.

Le 3 avril 1789, Jacques BINOT participa à la rédaction des cahiers de doléances du Clergé.

Le Clergé est divisé: pour sa branche "haute", pas de représentants; par contre le bas clergé élit trois députés qui siègeront dans la salle agrandie de l'Hôtel des Menus-Plaisirs, au centre de Versailles, lors de l'ouverture des Etats Généraux, le mardi 5 mai 1789.

Portrait de
Jacques BINOT.

Cliché Bibliothèque
municipale
de Nantes



Jacques BINOT ne fut pas, comme on l'a écrit, élu député-suppléant. Ce ne fut qu'au mois de septembre 1789, lors de la démission des trois députés (NOYON, MAISONNEUVE et CHEVALIER) et du refus de leurs suppléants de siéger, lorsque les biens du Clergé seront déclarés nationaux, qu'il fut élu député titulaire à l'Assemblée Nationale Constituante(3).

Jacques BINOT se montra tout d'abord orthodoxe et animé de bons sentiments au début de sa carrière politique. Il signa l'exposition des principes du Cardinal de BOISGELIER.

Fin 1790, il refusa de prêter serment à la Constitution civile du Clergé. D'ailleurs, dans une lettre du 12 janvier 1791, adressée aux deux officiers municipaux de Nantes, il se justifia.

Ensuite, au début de 1791, il se laissa éblouir par les promesses de MINEE, évêque constitutionnel de Nantes. Dans le diocèse de Nantes, M. de La LAURENCIE, évêque, ayant refusé de prêter serment, M. MINEE, curé de Saint Thomas d'Aquin, fut élu le 14 mars 1791 à sa place, pour les neuf districts du département de la Loire-Inférieure et fit son entrée solennelle dans Nantes, le 16 avril suivant.

Jacques BINOT consentit à être son vicaire épiscopal de la cathédrale de Nantes, prêta serment à la Constitution civile le 26 mars 1791 (le recteur SANSON, curé d'Ancenis, était déjà prêtre jureur depuis le 13 février). Le 28, il informa la municipalité de Nantes de ce qu'il avait fait; il envoya à l'appui un extrait du procès-verbal de l'Assemblée Nationale à cet acte.

Pendant trois ans, il suivit MINEE dans la vie où il s'était lancé. Comme lui, il apostasia complètement, déposa ses lettres de prêtrise dans le bureau du directoire du département en l'An II et, comme lui, enfin, il se maria le 1er février 1794, ce qui n'empêcha point qu'on demandât un jour son épuration du Club de Vincent-la-Montagne(4).

Quelques années plus tard, Jacques BINOT revint à Ancenis et fut nommé Receveur des finances (miseur) en 1800. A partir de 1807, il fut élu conseiller municipal. Il devint également membre du bureau d'Administration de l'Ecole secondaire communale (créée par décret impérial du 11 mai 1807) dans les bâtiments de l'ancien Collège (abandonnés à la Révolution).

Malgré toutes ses responsabilités à Ancenis, il eut tort de revenir dans son pays natal où trop de froissements journaliers l'attendaient.

Il y rencontra le mépris.

Poussé par le dégoût ou le désespoir, il finit par se jeter dans la Loire avec une pierre au cou et des marinières trouvèrent son cadavre au Port-Maillard à Nantes le 16 avril 1808.

Triste fin d'une triste vie que de périr à l'âge de 57 ans aussi misérablement!

Il fut, malgré tout enregistré dans les décès à l'Etat Civil d'Ancenis le 22 avril 1808, par le Maire Charles COLLINEAU. C'était la règle alors.

Par un de ces contrastes fréquents à cette époque, Jacques BINOT eut pour successeur du bureau d'Administration de l'Ecole secondaire, l'abbé URIEN qui avait été installé curé d'Ancenis le 28 mai 1805 à la suite du recteur SANSON, prêtre jureur.

En 1808, Yves CAMARET, prêtre, devint le premier Principal du Collège. ■

NOTES

(1) Entre la place du Bouffay et le Château.

(2) Cette maison fut vendue par contrat du 25 mars 1780, au nom de M. THOINET, homme honorable de la ville, après de longs pourparlers et sur l'intervention décisive du baron d'Ancenis, Armand-Joseph de Béthune, duc de CHAROST.

(3) En effet, le dimanche 3 mai 1789 le roi Louis XVI ordonna que les suppléants ne seront admis comme députés que dans le cas où ce dernier viendrait à mourir. Sinon il sera procédé sans délai à l'élection d'un nouveau député dans l'ordre et le baillage auquel appartient le député démissionnaire.

(4) Cette société, fondée à Nantes en 1789, avait d'abord été modérée, mais en l'An II, elle fut dominée par les Jacobins et s'installa le 16 novembre 1793 dans l'église Ste Croix. Ce club dépêcha à Ancenis, du 21 mars 1794 au 19 avril suivant, une commission d'enquête et de propagande, présidée par SAVARIAU.

SOURCES

MAILLARD (Emilien) - Histoire d'Ancenis et de ses barons Nantes 1860.

MAILLARD (Emilien) - Ancenis pendant la Révolution Ancenis 1880.

MAILLARD (Emilien) - le Diocèse de Nantes en 1790 Nantes 1882.- dans "Revue Historique de l'Ouest" article de L. KERVILER septembre 1887 p. 140 et 142.

MAILLARD (Emilien) - Nantes et le Département au XIX^e s. Nantes 1891.

ERIAUD (Chanoine) - Institution Saint-Joseph d'Ancenis Nantes 1948-
Registre paroissiaux et Etats Civil, mairie d'Ancenis.

no 25
Jacques
Binot

Collineau fils
maire

Le vingt deux avril mil huit cent huit, à trois heures du soir
par devant nous Charles Collineau maire d'Ancenis
faisant fonction d'officier public de l'état civil
en conformité de l'article quatre vingt deux du code napoléonien
nous avons inscrit ce qui suit
L'an mil huit cent huit le sieur avoué, dit Jacques
noyé au port Maillard à Nantes neuvième section
de sieur Jacques Binot Receveur particulier d'Ancenis
époux de dame Ursule, Rose, Reine Aimée Sapetier
Borin, âgé de cinquante sept ans natif d'Ancenis
département Loire Inférieure domicilié au dit Ancenis
Signé Boimorin adjoint pour le maire de Nantes
mot deux rayé nul
Collineau fils
maire

Fac - similé

Acte de décès, daté du 22 avril 1808 (Mairie d'Ancenis)

Acte de décès

N° 25
Jacques
Binot

Le vingt-deux avril 1808 à Ancenis
3 heures du soir
par devant nous Charles Collineau maire d'Ancenis
faisant fonction d'officier public de l'état civil
en conformité de l'article 80 du code napoléonien
nous avons inscrit ce qui suit :
L'an 1808 le 16 avril a été trouvé
noyé au Port-Maillard à Nantes neuvième section
le sieur Jacques Binot Receveur particulier d'Ancenis
époux de dame Ursule, Rose, Reine Aimée Sapetier
Borin, âgé de 57 ans natif d'Ancenis
département Loire Inférieure domicilié au dit Ancenis
Signé Boimorin adjoint pour le maire de Nantes
mot deux rayé nul
Charles Colineau fils
Maire